

Le poids des grandes entreprises dans l'emploi

Baisse dans l'industrie, augmentation dans les services et le commerce

Karim Moussallam, division Synthèse des statistiques d'entreprises, Insee

Entre 1985 et 1997, le poids des grandes entreprises dans l'emploi total a diminué. Ce mouvement global recouvre deux évolutions opposées : dans le commerce et les services, la concentration de l'emploi s'est accrue en raison du développement des grandes surfaces et de l'intérim ; inversement, les entreprises industrielles affichent une nette déconcentration de l'emploi.

Dans les services hors intérim, le mouvement de concentration des entreprises présentes sur toute la période a été limité par la création de nombreuses petites entreprises. À l'inverse, dans l'industrie, la déconcentration entraînée par les entreprises pérennes a été contrebalancée par les disparitions d'entreprises relativement petites. Ainsi, les créations et cessations d'entreprises ont atténué les mouvements de concentration.

Dans l'ensemble, la réduction de la taille des grandes entreprises apparaît comme un fait majeur dans de nombreux secteurs, dont l'industrie manufacturière. Cette déconcentration de l'emploi dans les entreprises s'accompagne d'une stabilité de la concentration de l'emploi dans les groupes.

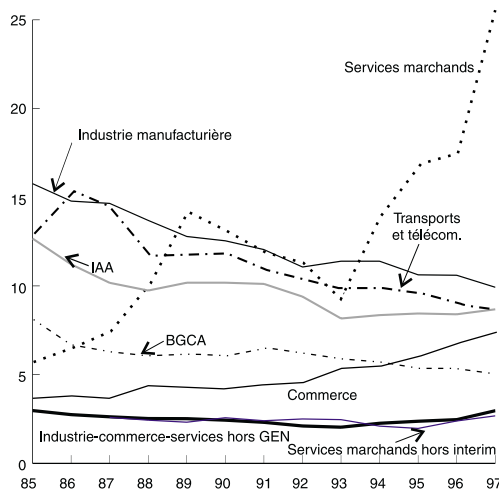
Les opérations de fusions, d'acquisitions et la multiplicité des OPA donnent le sentiment que la concentration de l'emploi dans un nombre de plus en plus réduit d'unités est la règle. Dans les faits, en France, entre 1985

et 1997, la part des 100 plus grands groupes dans l'emploi est stable (21 %). Au niveau des entreprises, la concentration de l'emploi (cf. Pour comprendre ces résultats) a légèrement augmenté entre 1994 et 1997, revenant à son niveau de 1985 (graphique 1).

Cette évolution résulte, d'une part, des mouvements d'emploi au sein des entreprises pérennes, i.e. présentes du début à la fin de la période, d'autre part, de la « démographie » : créations et disparitions d'entreprises.

Par ailleurs, ces mouvements sont différenciés selon les secteurs. Le mouvement de déconcentration de l'emploi de 1985 à 1997 est très net dans l'industrie. En revanche, dans le commerce et les services, le poids des grandes entreprises a augmenté. Ainsi, en 1985, les dix plus grandes entreprises de l'ensemble du champ industrie-commerce-services (hors grandes entreprises nationales) appartenaient toutes à l'industrie

① Déconcentration de l'emploi industriel, concentration dans les services et le commerce



Note : l'axe vertical représente l'indicateur de concentration d'Herfindahl multiplié par 10 000 (cf. Pour comprendre ces résultats). Pour la lisibilité du graphique, le secteur de l'énergie, très concentré, n'est pas représenté.

Source : Insee

manufacturière ; en 1997, ce n'était plus le cas que de quatre entreprises, les six autres places étant occupées par les secteurs de l'intérim et de la grande distribution. Toutefois, le commerce et les services restant peu concentrés par rapport à l'industrie, l'augmentation relative de leur poids tend à faire baisser la concentration globale.

Cette analyse de la concentration exclut les Grandes entreprises nationales (GEN) en raison de leurs particularités (cf. encadré 1).

Intérim et grandes surfaces augmentent la concentration dans les services et le commerce

Dans les services, la forte croissance de la concentration s'explique par le développement de l'intérim. Hors intérim, la concentration reste stable et les services demeurent une activité où l'emploi est très peu concentré. Si l'intérim a un tel impact sur l'ensemble du secteur, c'est parce qu'il est très concentré : en 1997, les quatre plus grandes entreprises d'intérim regroupaient plus de 80 % de l'emploi de ce domaine. De plus, l'emploi intérimaire a triplé sur la période, et excède 370 000 emplois (équivalent temps plein) en 1997, alors que l'emploi de l'ensemble des services n'a augmenté « que » de 71 %. C'est d'ailleurs le ralentissement puis la forte baisse conjoncturelle de l'emploi des entreprises de travail temporaire entre 1990 et 1993 (-29 %) qui expliquent l'inversion passagère du mouvement de concentration des services.

Cette modalité particulière d'emploi

constitue une réponse à la recherche par les entreprises d'une flexibilité accrue de leur main-d'œuvre. Mais elle vient « brouiller » les statistiques de concentration car la majorité des intérimaires travaillent dans l'industrie. La réaffectation de ces emplois aux entreprises qui les ont accueillis limiterait la déconcentration de l'industrie.

Dans le commerce, la croissance de la concentration est imputable au développement des super et hypermarchés. La part de ce type d'entreprises dans l'emploi salarié du commerce est passée de 12 à 17 % entre 1985 et 1997. Si l'on exclut les grandes surfaces, la concentration du commerce est restée quasiment stable sur la période, à un niveau d'ailleurs comparable à celui des services hors intérim. L'emploi correspondant a augmenté faiblement (+ 1 %, contre + 6 % pour l'ensemble du commerce y compris les grandes surfaces).

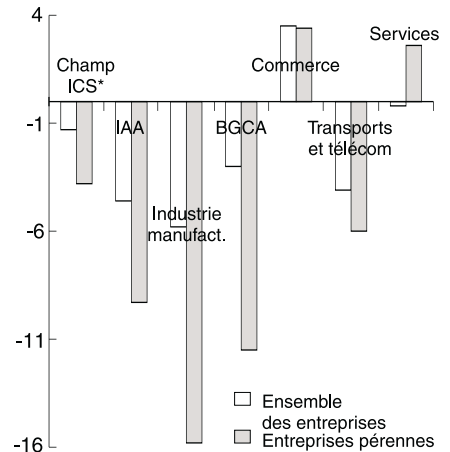
Les créations et cessations d'entreprises atténuent les variations de la concentration

La concentration de l'emploi a évolué comme celle des entreprises pérennes, présentes sur l'ensemble de la période 1985-1997 (graphique 2), en raison, notamment, de leur poids (environ 55 % de l'emploi).

Les autres entreprises, apparues ou disparues au cours de la période, relèvent de ce qu'on appelle la « démographie » des entreprises : naissances (créations ex nihilo), morts (disparitions définitives) ou encore modifications de structure. Ce dernier cas recouvre les fusions, absorptions, etc.

② Évolution de la concentration sectorielle entre 1985 et 1997

Variation de l'indice d'Herfindahl



* Industrie, Commerce, Services.

Lecture : la concentration de l'emploi dans l'industrie manufacturière a diminué de 5,8 (sur 10 000) entre 1985 et 1997. Pour les entreprises qui ont existé tout le long de la période (dites "pérennes"), la déconcentration est de -15,8. Le secteur de l'énergie n'est pas représenté, en raison de l'ampleur disproportionnée de sa déconcentration.

Source : Insee

Encadré 1

Le cas particulier des Grandes entreprises nationales (GEN)

La SNCF, la RATP, EDF, GDF, Charbonnages de France (dont les Houillères), la Poste, France Télécom et Air France constituent les Grandes entreprises nationales (GEN). Elles forment un ensemble à part au sein des entreprises de l'industrie, des services et du commerce, notamment en raison des missions de service public et du rôle économique que leur a confié leur principal actionnaire, l'État. Au début de la période étudiée en particulier, la stratégie de ces entreprises était très dépendante des orientations politiques. Certaines des GEN étaient d'ailleurs des administrations.

Les GEN se distinguent aussi par leur position dominante dans leur secteur d'activité, leur taille et surtout leurs fortes variations d'effectifs. Entre 1985 et 1997, l'emploi dans les GEN a diminué de 18 %, alors que celui du reste du champ industrie-commerce-services augmentait de 4,7 %. La prise en compte de ces entreprises perturbe le niveau de la concentration de l'emploi et son évolution : quadruplement du niveau de la concentration de l'emploi, mais aussi forte diminution de cette concentration sur la période. Pour pouvoir mieux discerner les mouvements des autres entreprises, les GEN ont donc été exclues du champ d'analyse.

Pour une part, les modifications de structure ont un impact sur les effectifs des entreprises pérennes et donc sur leur concentration. Par ailleurs, elles peuvent engendrer de nouvelles unités ou, au contraire, conduire à la disparition de certaines.

Les créations et disparitions d'entreprises recouvrent donc à la fois les naissances et les morts liées au cycle économique et celles qui résultent des modifications de structure. Elles infléchissent l'évolution de la concentration, mais avec une moindre ampleur et, surtout, dans un sens opposé à celui des pérennes.

Globalement, les créations et disparitions concernent essentiellement les petites unités : hors restructurations, les grandes (plus de 1000 salariés) ne meurent presque jamais et sont rarement créées ex nihilo. Les entreprises ayant cessé leur activité au cours de la période sont relativement petites par rapport à celles présentes de 1985 à 1997 : les disparues ont une taille moyenne deux fois inférieure à celle des entreprises pérennes. De même, les entreprises créées sont trois fois moins grandes que les pérennes. Dans les secteurs où le nombre d'entreprises est en expansion, la création de nombreuses entreprises relativement petites tendra à diminuer la

concentration de l'emploi. Inversement, dans les secteurs en contraction, les cessations de petites entreprises l'emportant sur les créations, la concentration augmentera par la baisse du poids des petites entreprises.

Ainsi, dans les services (hors intérim), les nombreuses créations d'entreprises ont limité très fortement la croissance de la concentration. Le poids des entreprises créées au cours de la période y est en effet particulièrement élevé : 59 % de l'emploi salarié de leur secteur en 1997.

Dans le commerce, en revanche, la démographie des entreprises a légèrement renforcé le mouvement de concentration ; l'impact de la démographie sur l'emploi y a d'ailleurs été négatif (-15 %). En effet, la croissance de l'emploi de ce secteur repose sur les grandes surfaces, qui ont augmenté leurs effectifs de 43 % entre 1985 et 1997, alors que dans les services le dynamisme de l'emploi est lié aux très nombreuses nouvelles petites unités. De surcroît, les commerces nouvellement créés sont de taille relativement importante par rapport aux entreprises en place (44 % de la taille moyenne des entreprises pérennes, à comparer à 33 % pour l'industrie manufacturière, et 40% dans les services). Ceci tend à limiter leur effet de déconcentration.

La baisse de la concentration dans l'industrie manufacturière sur la période 1985-1997 est naturellement marquée par la perte nette de 830 000 emplois de ce secteur. Pour moitié, cette baisse résulte de la démographie des entreprises : les emplois engendrés par les créations sont beaucoup moins nombreux que ceux perdus lors des disparitions d'entreprises. Celles-ci concernant des entreprises relative-

Encadré 2

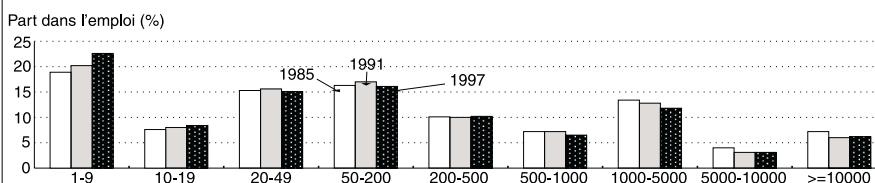
Une déconcentration de l'emploi touche des entreprises de plus en plus petites

S'il existe un lien entre la concentration de l'emploi et la répartition des salariés selon la taille de leur entreprise, la relation n'est pas univoque. Alors que la concentration a globalement stagné sur la période, la part dans l'emploi salarié des entreprises de taille inférieure à 20 salariés a augmenté de quatre points, au détriment de la part des plus de 500 salariés (graphique). En niveau, le nombre de salariés employés par des entreprises de plus de 500 salariés a diminué de 11 % entre 1985 et 1997, alors que le total

de l'emploi des entreprises du champ de l'étude augmentait de 3 %.

Le mouvement de recul relatif s'est limité aux entreprises de plus de 500 salariés jusqu'en 1991. Puis il s'est étendu aux tranches de taille comprises entre 20 et 200 salariés. En conséquence, la part de la main-d'œuvre employée dans les entreprises de moins de 10 salariés a augmenté d'un point entre 1985 et 1991, puis de deux fois plus au cours des six années suivantes.

Structure de l'emploi salarié selon la taille de l'entreprise



Lecture : en 1985, les entreprises de moins de 10 salariés employaient 19 % des salariés de l'industrie-commerce-services, y compris intérim. Les entreprises de cette tranche de taille occupaient en 1997 22,6 % de la main-d'œuvre salariée.

Source : Insee

ment petites, la déconcentration de l'industrie a été sensiblement limitée.

Un dynamisme de l'emploi décroissant avec la taille initiale de l'entreprise

L'évolution de la concentration de l'emploi peut aussi s'analyser à partir de la relation entre la croissance de l'emploi des entreprises pérennes et leur taille en début de période. Cette relation modifie en effet la distribution de l'emploi par taille d'entreprise, dont dépend la concentration (cf. encadré 2).

Or, pour les entreprises pérennes, cette relation est négative : plus la taille de l'entreprise en 1985 est élevée, plus la

croissance relative de l'effectif est faible. Au-delà de 500 salariés, on observe même une diminution des effectifs. Ceci reflète une réorganisation conséquente des unités de production. Ainsi, la taille moyenne des entreprises qui avaient plus de 1000 salariés en 1985 et étaient toujours actives en 1997 a diminué de plus de 25 % sur la période – hors secteur de l'intérim – (tableau).

Une nouvelle logique de production dans les groupes

Cette diminution de la taille des grandes entreprises, ou downsizing, s'inscrit dans une nouvelle logique de production. Ce phénomène est à

Évolution de l'effectif moyen des entreprises pérennes, en fonction de leur taille en 1985

Nombre moyen de salariés

	Taille de l'entreprise en 1985 (nombre de salariés)									
	Ensemble	1 - 9	10 - 19	20 - 49	50 - 200	200-500	500 - 1000	1000 - 5000	5000 - 10000	> = 10000
1985	20	3,6	14	31	93	305	691	1964	6487	25408
1991	21	4,5	16	36	102	327	691	1747	4741	19812
1997	20	5,0	17	37	107	316	648	1524	3797	13137
1997/1985 (en %)	1,5	38,9	21,9	16,9	14,7	3,8	- 6,3	- 22,4	- 41,5	- 48,3

Champ : entreprises hors intérim.

Lecture : le nombre moyen de salariés des entreprises d'effectif strictement inférieur à 10 en 1985 et toujours en activité en 1997 a augmenté de plus d'un tiers sur la période (38,9 %), soit d'un peu plus d'un salarié. La croissance du poids des entreprises pérennes et de petite taille en début de période s'explique en partie par un effet de sélection. Il s'agit en effet souvent d'entreprises nouvelles, dont la croissance (y compris celle de l'emploi) est plus rapide en début de vie (montée en régime).

Source : Insee

l'oeuvre, notamment, lorsque les baisses d'effectifs des grandes entreprises correspondent en partie à des transferts vers de petites entreprises intégrées à leur groupe. La part des groupes dans les emplois des petites entreprises est d'ailleurs en constante augmentation.

Par ailleurs, les évolutions technologiques, et notamment l'informatisation, ont favorisé le développement de différents types de relations inter-entreprises (sous-traitance, alliance, groupe) et de nouvelles relations entre les activités industrielles, de commerce et de services, qui modifient les conditions d'activité des entreprises industrielles. L'organisation de la production en entreprises plus petites, mais dépendant toujours du même centre de décision financier, peut permettre d'optimiser l'organisation de la production des unités (spécialisation, raccourcissement de la chaîne hiérarchique,...) tout en conservant l'accès à des moyens, financiers et autres, indispensables à leur croissance.

C'est pourquoi, outre le développement de l'intérim, le diagnostic de baisse du poids relatif des grandes entreprises dans l'emploi doit être relati-

visé pour tenir compte du fait que ce type de déconcentration n'exclut pas un mouvement de concentration financière.

Pour comprendre ces résultats

Le champ de l'étude

. Cette étude porte sur les entreprises qui emploient des salariés, relèvent du régime fiscal des bénéficiaires industriels et commerciaux (BIC) et exercent une activité principale classée dans l'industrie, le commerce et les services non financiers, hors activités immobilières, d'enseignement, de santé et d'administration. Le nombre d'entreprises de ce champ augmente, de 788 000 en 1985 à 970 000 en 1997. Les entreprises imposées au forfait sont omises de 1992 à 1997. Elles sont de très petite taille et leur effet sur la concentration est négligeable.

. Les entreprises sont classées selon leur activité principale. La nomenclature d'activité utilisée de 1993 à 1997 (la nomenclature d'activités française, NAF) n'est pas la même que celle des années 1985 à 1992 (NAP). Malgré un effort de mise en concordance, ceci rend délicate la mesure des évolutions sectorielles entre 1992 et 1993. Ce problème ne se présente pas lorsque les résultats sont restreints à un échantillon constant d'entreprises (« pérennes »), pour lesquelles on fige le secteur d'activité à sa valeur en début de période.

. L'emploi salarié est, en principe, une moyenne annuelle, en équivalent temps plein.

Mesure de la concentration

. La concentration des emplois des entreprises est une mesure de la disparité des tailles de ces entreprises. L'indicateur de concentration retenu dans cette étude est le coefficient d'Herfindahl, qui est la moyenne des carrés des poids des entreprises dans l'emploi. Il est maximal lorsqu'une seule entreprise regroupe tous les emplois, et il vaut alors 1. Inversement, lorsque le nombre d'emplois est identique pour toutes les entreprises, sa valeur est minimale, et égale à l'inverse du nombre d'entreprises. Un transfert d'emploi d'une grande entreprise à une petite diminue l'indicateur. Inversement, la fusion de deux entreprises l'augmente.

Le cas des holdings

. En relation avec le développement des groupes, de grandes entreprises se sont transformées en holdings. L'effet de ces changements d'activité n'est pas négligeable : l'emploi dans ces entreprises a diminué de 272 000 à 32 000. Mais il s'avère que l'exclusion de ces entreprises ne modifie pas sensiblement l'évolution de la concentration : ces pertes d'emploi ont dans l'ensemble été compensées par d'autres entreprises des mêmes secteurs (filialisations...). Le passage en holding a particulièrement affecté l'industrie manufacturière (pour 104 000 emplois en 1985) et le commerce (76 000).

Les groupes d'entreprises

. Un groupe d'entreprises est défini ici, suivant l'enquête LIFI (liaisons financières), comme un ensemble de sociétés françaises dont les droits de vote en assemblée ordinaire d'actionnaires, ou le capital, sont contrôlés à 50 % au moins, directement ou indirectement, par une même société.

Pour en savoir plus

« Emploi : mythe des PME et réalités des groupes », F. Boccara, Économie et Statistique, n° 319-320, 1998.

« Les PME de l'industrie : un dynamisme plus apparent que réel », N. Mouy, Économie et Statistique, n° 319-320, 1998.

« Les deux visages de la concentration industrielle : efficacité et rente de situation » B. Crépon et M. Amar, Économie et Statistique, n° 229, février 1990.

« Le nombre de groupes d'entreprises a explosé en 15 ans », E. Vergeau et N. Chabanas, Insee Première, n° 553, novembre 1997.

« Nouvelles entreprises : les créations dynamisent l'emploi salarié », S. Challier et A. Richard, Insee Première, n° 628, janvier 1999.

« L'industrie en 1998 », V. Guihard, Insee Première, n° 661, juin 1999.

« Les services marchands en 1998 », V. Albouy et M.-H. Blonde, Insee Première, n° 662, juin 1999.

A RETOURNER A : INSEE-CNGP, B.P. 2718, 80027 AMIENS CEDEX 01

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 1999

1 an, 60 numéros = 530 F (France)
80,80 €

663 F (Europe)
101,07 €

827 F (Reste du monde)
126,08 €

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Francs par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ F.

Date : _____ Signature _____

Direction Générale :

18, Bd Adolphe-Pinard

75675 Paris cedex 14

Directeur de la publication :

Paul Champsaur

Rédacteur en chef :

Daniel Temam

Rédacteurs : J-W Angel,

C. Dulon, A.C. Morin,

S. Tagnani

Maquette : Mireille Brunet

Code Sage IP99683

ISSN 0997 - 3192

© INSEE 1999